

**VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mercredi 3 avril 2024**

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n° 4.1.7

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Anim'Eté 2024 – Proposition des tarifs péricentre**

M le Président rappelle que l'accueil péricentre constitue un espace éducatif et d'épanouissement pour les enfants.

Il vient en complémentarité du projet pédagogique du centre. Il répond à une forte demande des parents.

Il se déroule de 7 h 30 à 9 h le matin et de 17 h à 18 h le soir.

Lors de sa réunion du 18 mars 2024, la commission finances, travaux, aménagement urbain et développement économique a proposé, à l'instar des tarifs pour anim' été,

- de ne pas augmenter les tarifs pour les Aulnésiens.

- d'appliquer une revalorisation de 20 % aux non-Aulnésiens

A l'instar des années précédentes, par demande de la CAF, ces tarifs sont basés sur les quotients familiaux CAF par analogie avec les tarifs Anim'Eté.

En conséquence M le Président propose au conseil municipal d'approuver les propositions de ladite commission.

		1h		1h30	
		2023	2024	2023	2024
		<b>AULNESIENS</b>	QF CAF 1	0,80€	0,80€
QF CAF 2	0,90€		0,90€	1,10€	1,10€
QF CAF 3	1,10€		1,10€	1,35€	1,35€
QF CAF 4	1,20€		1,20€	1,45€	1,45€
<b>NON AULNESIENS</b>		1h		1h30	
		2023	2024	2023	2024
	QF CAF 1	1,50€	1,80€	1,80€	2,15€
	QF CAF 2	1,60€	1,90€	1,90€	2,30€
	QF CAF 3	1,80€	2,15€	2,10€	2,50€
	QF CAF 4	1,90€	2,30€	2,30€	2,75€

<b>RAPPEL QF</b>			
QF CAF 1 ≤ 749	750 ≤ QF CAF 2 ≤ 999	999 ≤ QF CAF 3 ≤ 1499	QF CAF 4 ≥ 1500

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
adhère aux propositions de Monsieur le Président.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance : Thomas PIETTE  
Pour extrait conforme, le Président de séance : Julien DUSART

Publiée sur le site internet le vendredi 19 avril 2024  
Envoyée et reçue au contrôle de légalité le mardi 16 avril 2024